**Compétences transversales en lien avec les domaines du socle commun qui pourraient être évaluées lors des EPI**

**D1 – Les langages pour penser et communiquer**

L'élève communique et argumente à l'oral de façon claire et organisée.

L'élève écoute et prend en compte ses interlocuteurs.

L'élève combine avec pertinence et de façon critique les informations explicites et implicites issues de sa lecture.

L'élève lit, interprète, commente, produit des tableaux, des graphiques et des diagrammes organisant des données de natures diverses.

L'élève apprend à s'exprimer et communiquer par les arts, de manière individuelle et collective, en concevant et réalisant des productions (visuelles, plastiques, sonores…).

**D2 – Les méthodes et outils pour apprendre**

L'élève travaille en équipe, partage des tâches, s'engage dans un dialogue constructif.

L'élève apprend à gérer un projet, qu'il soit individuel ou collectif. Il en planifie les tâches, en fixe les étapes et évalue l'atteinte des objectifs.

L'élève sait utiliser des outils numériques pour mettre en place des modalités d'organisation, d'échange et de collaboration.

L'élève sait mobiliser différents outils numériques pour créer des documents intégrant divers médias et les publier ou les transmettre, afin d’être consultables par d'autres.

L'élève sait réutiliser des productions collaboratives pour enrichir ses propres réalisations, dans le respect des règles du droit d'auteur.

**D3 – La formation de la personne et du citoyen**

L'élève exploite ses facultés intellectuelles et physiques en ayant confiance en sa capacité à réussir et à progresser.

L'élève est capable d'apprécier les personnes qui sont différentes de lui et de vivre avec elles. Il est capable aussi de faire preuve d'empathie et de bienveillance.

L'élève comprend et respecte les règles communes, notamment les règles de civilité.

L'élève apprend à justifier ses choix et à confronter ses jugements avec ceux des autres.

L'élève coopère et fait preuve de responsabilité vis-à-vis d'autrui.

**D4 – Les systèmes naturels et les systèmes techniques**

L'élève sait mener une démarche d'investigation.

L'élève imagine, conçoit et fabrique des objets et des systèmes techniques.

**D5 – Les représentations du monde et l’activité humaine**

L'élève imagine, conçoit et réalise des productions de natures diverses, y compris littéraires et artistiques.

L'élève mobilise son imagination et sa créativité au service d'un projet personnel ou collectif.

**Evaluation des EPI**

Les EPI font l’objet d’une évaluation dans les disciplines qui y contribuent. L’évaluation porte à la fois sur :

* des savoirs et des capacités disciplinaires : ces notions disciplinaires seront évaluées de diverses manières dans le cadre de la discipline. Il est important de proposer aux élèves des observables spécifiques à la discipline sur les connaissances et savoir-faire mis en œuvre.
* des capacités plus transversales qui seront évaluées sur les progrès de l’élève tout au long de l’EPI par les disciplines intervenant. Les capacités transversales sont issues des différents domaines du socle commun et contribuent à son acquisition. Il est important de fixer des observables pour les élèves faisant partie des différents domaines du socle mais en *nombre réduit* pour ne pas arriver à un « catalogue ». Ces observables peuvent être différenciés selon les élèves.

L’évaluation des compétences transversales peut se faire de différentes manières :

* Par les pairs lors de phase de présentation de l’avancée du projet.
* Par autoévaluation individuelle ou du groupe, il est dans ce cas important de proposer aux élèves une grille de compétences qu’ils pourront travailler et améliorer lors du travail au sein de l’EPI.
* Par un « jury » qui pourra évaluer le travail effectué tout au long du projet et la réalisation finale.

L’évaluation de l’expression orale lors d’un temps de restitution(1) peut permettre d’apprécier :

* La capacité à expliciter la démarche
* Les connaissances acquises
* La maîtrise de la langue
1. la valorisation des élèves doit se faire aussi par la mise en valeur de la production finale dans un lieu ouvert à tous (CDI, salles spécialisées, lieux de passage, site internet du collège, blog spécifique, etc.) voire dans un lieu externe à l’établissement (école, espace culturel…) et par un temps de restitution devant un jury ouvert à des personnes extérieures (domaine culturel, professionnel…).